

Projet citoyen

Centrale photovoltaïque sur le toit du Point 21

Un projet citoyen porté par l'association Energie du Pays de Rennes (EPR) et la société coopérative Ciren est en train de voir le jour sur la toiture du Point 21. Le projet prévoit la mise en place de panneaux photovoltaïques pour une production estimée de 38 600 KWh par an. La mise en place se fera en fin d'été. Les habitants de la commune et la collectivité ont l'opportunité de s'associer pour avancer vers une transition énergétique renouvelable et locale.

L'association Énergies du pays de Rennes est née le 16 octobre 2017 de la volonté d'un collectif de citoyens, sensibles à la nécessité d'une transition énergétique et ayant la volonté d'y contribuer et de sensibiliser à la citoyenneté sur ce sujet.

L'association met en œuvre son projet associatif autour de 3 piliers fondamentaux :

- > Développer la production d'énergies renouvelables sur le territoire par les citoyens : volet coopérative (CIREN)
- > Développer la citoyenneté et l'ancrage territorial en nouant des partenariats avec les acteurs du territoire (collectivités, ALEC, Energ'IV, Enercoop, ENEDIS ...)
- > Développer des outils pédagogiques pour expliquer les enjeux énergétiques et favoriser l'engagement de tous : volet pédagogique.

Les activités de l'association sont résolument tournées vers des actions concrètes. C'est ainsi que l'association a réalisé :

- > Une centrale PV à l'école Albert de Mun à Rennes via le budget participatif de la ville de Rennes
- > Pilotage de trois projets de centrales PV à Rennes,

Saint-Jacques-de-la-Lande et Laillé

- > Des projets tutorés d'étudiants et divers accompagnements de projets d'étudiants
- > Lancement d'un projet expérimental de boucles d'auto-consommation collective à l'échelle de 2 quartiers.



Energie en Pays de Rennes : <http://energiesdupaysderennes.fr/nous-contacter/>

CIREN : Citoyenne Rennaise d'Énergie renouvelable

CIREN SAS est une société coopérative créée le 25 avril 2019 par 30 associés qui unissent leurs efforts pour faire émerger des centrales de production électrique d'origine renouvelable à Rennes et ses alentours.

Le dispositif est simple : la société CIREN obtient des toitures mises à disposition pour une durée de 20 ans ou plus, puis achète et fait installer des centrales photovoltaïques et les exploite en contractualisant soit à des tarifs de vente garantis pendant 20 ans à des fournisseurs d'électricité soit directement à des consommateurs au sein de boucles d'autoconsommation collective.

CIREN adopte un fonctionnement démocratique dans ses organes de décision (1 personne = 1

voix) et les bénéfices sont destinés principalement à réaliser de nouveaux investissements, pour augmenter l'autonomie énergétique renouvelable du territoire. L'agrément d'entreprise Solidaire d'Utilité Sociale est demandé.

CIREN est constituée à capital variable, pour accueillir davantage de citoyens, entreprises, collectivités, qui s'engagent y compris financièrement à être davantage acteurs de la transition énergétique dont nous avons tous besoin.

Energies du pays de Rennes et CIREN ont sollicité la commune de Laillé pour équiper des toitures de la collectivité : les habitants sont invités à s'associer pour s'engager concrètement dans une transition énergétique renouvelable et locale.